



HAL
open science

Licence Management du tourisme et des loisirs

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Management du tourisme et des loisirs. 2012, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02036658

HAL Id: hceres-02036658

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036658>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Management du tourisme et des loisirs,
spécialité e-commercialisation des
produits touristiques

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Management du tourisme et des loisirs, spécialité e-commercialisation des produits touristiques

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI130004166

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Corte, Paris et Lyon.

- Délocalisation(s) :

Paris et Lyon par convention avec l'Institut Européen de Formation au Tourisme.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence est restreinte à la troisième année (L3) et accueille des étudiants issus de BTS commerciaux, de gestion des entreprises et techniques de commercialisation ou de L2. Elle est proposée en formation initiale et en alternance. Une convention avec l'Institut Européen de Formation au Tourisme (IEFT), permet de proposer la formation à Paris et à Lyon et en visioconférence. La licence annonce préparer à la poursuite d'études en master *Management des entreprises et des territoires touristiques* et à des fonctions de cadres dans les métiers du tourisme.

Les connaissances attendues sont celles relatives à la conception, la valorisation et la commercialisation des produits touristiques. Les compétences annoncées portent sur la maîtrise des rouages d'une entreprise touristique, la communication écrite et orale, les langues et les techniques informatiques. La licence développe également des compétences liées au e-tourisme : nouvelles technologies appliquées au tourisme, réseaux sociaux, création et gestion de site web, etc.

Le premier semestre est en totalité commun avec la licence professionnelle *E-management de l'hébergement touristique*. Au total, il apparaît que 88 % des heures d'enseignement sont mutualisés avec cette licence professionnelle. Le second semestre comporte 58 heures dédiées à la gestion de projet et un stage de 3 mois minimum.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans le contexte local et l'environnement socio-économique, la licence *Management du tourisme et des loisirs, spécialité e-commercialisation des produits touristiques*, développe effectivement des compétences pertinentes pour les métiers préparés. La professionnalisation de la formation est très forte. Les partenariats professionnels sont nombreux et pertinents. Ils favorisent l'insertion professionnelle des étudiants par l'intermédiaire d'offres de stages et/ou d'emplois sur tout le territoire, et permettent un accroissement des effectifs. Ces partenariats sont associés à des accords européens et internationaux. Pour autant, leurs modalités ne sont pas suffisamment explicitées.

Grâce à une convention avec l'IEFT, cette formation est également proposée à Paris et à Lyon, dans les locaux de l'IEFT ainsi que par le biais de visioconférences. Les enseignants de l'Université de Corse assurent au moins 50 % de la totalité des enseignements sur les sites de l'IEFT.

Au regard du dossier fourni, la formation ne répond pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation d'une licence généraliste :

- premier semestre mutualisé en totalité avec une licence professionnelle,
- forte proportion des heures d'enseignement commune avec cette licence professionnelle, dont des enseignements confiés à des professionnels extérieurs,
- durée des périodes professionnelles (projet et stage) qui entraînent une extrême professionnalisation de la formation.

La licence présente ainsi de nombreuses caractéristiques d'une licence professionnelle. Le taux de poursuite d'études en master est en outre très faible (6 % en 2010-2011).

En matière d'évaluation, le contrôle continu n'est pas appliqué. Les modalités de la formation par alternance ne sont pas précisées. Le dossier ne permet pas de connaître précisément le devenir des étudiants diplômés. Malgré l'insuffisance de ces informations, la licence ne semble répondre qu'à un seul des objectifs assignés à une licence généraliste : permettre l'insertion professionnelle de ses diplômés, sans avoir pour vocation naturelle une poursuite d'études en master.

Par ailleurs, le diplôme n'est pas doté formellement d'une équipe de pilotage et de dispositifs permettant de prendre en compte les informations issues des processus d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants et des études portant sur l'origine et le devenir de population étudiante.

La licence accueille aussi bien des techniciens du tourisme que des étudiants issus de DUT, BTS ou L2 d'autres spécialités, mais les prérequis et les conditions d'accès ne sont pas détaillés. Le dossier de présentation de la licence *Management du tourisme et des loisirs spécialité e-commercialisation des produits touristiques* est lacunaire sur de nombreux éléments de l'évaluation.

- Points faibles :

- Le projet pédagogique ne semble pas cohérent avec l'offre de formation de l'établissement qui propose par ailleurs une licence professionnelle de même nature en *Management de l'hébergement touristique*.
- La mutualisation complète du premier semestre, et au total de 88 % des heures de cours avec cette licence professionnelle, ne permet pas de satisfaire aux objectifs d'une licence généraliste.
- La très forte professionnalisation et la très forte spécialisation apparentent ce diplôme à une licence professionnelle.
- Le taux de poursuite d'études en master est extrêmement faible.
- Les objectifs pédagogiques du partenariat avec l'IEFT ne sont pas clairement explicités.
- Les informations sur la composition de la population étudiante et son suivi (insertion professionnelle des diplômés) sont très insuffisantes.
- Le contrôle continu des connaissances n'est pas proposé.



Recommandations pour l'établissement

Le projet pédagogique pourrait être intégré dans une licence professionnelle qui proposerait deux parcours :

- d'une part, le parcours *E-management de l'hébergement touristique* (licence professionnelle actuellement inscrite dans l'offre de formation de l'établissement),
- d'autre part le parcours *Management du tourisme et des loisirs spécialité e-commercialisation des produits touristiques*.

A défaut d'une requalification en licence professionnelle, pour être cohérent avec les caractéristiques d'une formation, le premier semestre ne devrait plus être commun avec une licence professionnelle et la proportion des cours mutualisés devrait diminuer. Cela permettrait à cette mention de répondre à sa double vocation : l'insertion professionnelle, mais aussi la poursuite d'études choisies en master, ce taux de poursuite d'études étant actuellement très faible.

La constitution d'une équipe de formation pour piloter la licence serait utile pour la prise en compte d'une évaluation des enseignements et des formations, et pour l'exploitation des données issues des études portant sur la composition de la population étudiante et son suivi (procédures actuellement peu ou pas développées).

Pour répondre aux exigences de licences, l'évaluation des connaissances devrait intégrer une part non négligeable de contrôle continu.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	67	78	126	107	78
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	21 %	9 %	7 %	3 %	9 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)					
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	24 %	22 %	10 %	4 %	6 %
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					



	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			529 h*
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			4 %**
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			7
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			204 h
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			325 h

*dont 464h en commun avec la L3 pro « e-management de l'hébergement »

** réalisation de CV, méthode recherche d'emploi, entretien et recrutement, ...



Observations de l'établissement

Licence « Management du Tourisme et des Loisirs, spécialité e-commercialisation des produits touristiques »

Les évaluateurs ont souligné une très forte professionnalisation de la formation.

Si celle-ci favorise l'insertion professionnelle des étudiants, elle fait s'apparenter celle-ci à une licence professionnelle et ne joue pas son rôle de vivier pour le Master, avec un taux de poursuite d'études assez faible.

Ce phénomène étant accentué selon eux par la mutualisation totale du 1^{er} semestre avec la L3 Pro « Management de l'Hébergement ».

Partant de ce constat, deux voies sont à explorer :

- soit une L3 Pro à deux parcours
- soit une séparation beaucoup plus claire entre les deux L 3

C'est la première option que nous avons décidé de choisir, en intégrant notre projet pédagogique dans une licence professionnelle qui proposera deux parcours ;

- d'une part, le parcours E- management de l'hébergement touristique (licence professionnelle actuellement inscrite dans l'offre de formation de l'établissement),
- d'autre part le parcours Management du tourisme et des loisirs, spécialité E-commercialisation des produits touristiques.

Il est donc envisagé de commencer à restructurer les deux L3, en ouvrant le parcours L3 Tourisme en formation initiale uniquement, et le parcours L3 « Management de l'Hébergement » en alternance uniquement.

Celle-ci sera limitée à 15 places. Le recrutement se fera sur dossier et sur entretien.

La maîtrise de l'anglais sera déterminante et fera l'objet d'un test de connaissances.

L'équipe de formation qui va piloter la licence sera renforcée avec l'intégration beaucoup plus prononcée du rôle des professionnels, en particulier des PAST, pour accentuer la prise en compte de l'évaluation des enseignements et des formations, et pour faciliter l'exploitation des données issues des études portant sur la composition de la population étudiante et son suivi.

En ce qui concerne l'évaluation, contrairement à ce qui était indiqué, le contrôle continu est appliqué sur de nombreuses matières (Analyse financière, communication touristique, Tourisme et ntic, C2I, Anglais, Lv2, Fle, Corse, Techniques d'expression, initiation Amadeus, CRM, Gestion sites web, initiation Tic.). Si cela n'apparaît pas clairement dans le dossier, c'est qu'il s'agit d'un oubli. A ce sujet, le pourcentage de matières évaluées en contrôle continu est en progression constante et fait l'objet de toute notre attention.

Enfin, nous sélectionnerons en licence les meilleurs étudiants désireux de poursuivre leurs études en Master « Tourisme ».

Nous prenons acte de la remarque concernant le niveau d'insertion professionnel des étudiants. Afin de préciser les données chiffrées et les calculs statistiques, nous envisageons d'améliorer le suivi de cohorte afin d'avoir un taux de réponse significatif.